Conseil central
DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN CSN

unité

Conseil central
du Montréal
métropolitain–CSN

avril 2014
volume 28
numéro 3

Loblaw : beau temps pour négocier!

unité

L'organe officiel
du Conseil central du Montréal métropolitain–CSN
est publié à 2 800 exemplaires
P.P. 40064900
ISSN 1718-1178

Responsable :
Véronique De Sève

Coordination et rédaction :
Emmanuelle Proulx

Conception graphique :
Jean Gladu et Sophie Marcoux

Montage : Diane Dupuis

Correction des textes :
Michèle Delsemme

Photographies : Normand Blouin, Michèle Delsemme, Diane Dupuis, Michel Giroux, Yves Jacques et Emmanuelle Proulx

Illustrations : Boris

Impression : Accent Impression

Distribution : CSN
1601, avenue De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
http ://www.ccmm-csn.qc.ca

Pour abonnement :
diane.dupuis@csn.qc.ca
Téléphone : 514 598-2021
Télécopieur : 514 598-2020

À l'agenda

Avril

2
Assemblée générale

1, 2 et 3
Exécutif syndical 1

7 et 8
Délégué-e syndical

7 et 8
Treasurer

10 et 11
Initiation à la santé sécurité du travail

14 et 15
Mobilisation

16 et 17
Initiation to Health & Safety

22, 23 et 24
Union Executive II

25
SGS logiciel de trésorerie

Coup d'œil sur l'assemblée générale

Mon courrier à la maison, j'y tiens !

Lors de l'assemblée du 5 mars, la présidente du conseil central a insisté sur l'importance, période électorale ou pas, de se montrer plus offensif à l'endroit des politiques d'austérité qui saccagent les services publics et les programmes sociaux. L'Association pour une solidarité syndicale étudiante (ASSÉ) organise d'ailleurs une manifestation contre ces politiques le 3 avril, à Montréal. Dominique Daigneault a dénoncé la nouvelle gestion publique autour du processus d'optimisation dans les CSSS : « Les gestionnaires affirment que ces mesures permettront d'améliorer l'accessibilité aux services à domicile, mais à quel prix ? Là où on se vante d'être le plus performant, c'est aussi là où il y a la plus grande croissance des problèmes de santé au travail », s'est désolée la présidente du conseil central. « Ces enjeux posent la question sur le genre de société dans laquelle on veut vivre. Souhaitons-nous une supposée efficacité à la sauce néolibérale ou un monde plus humain où l'on prend le temps d'accompagner les gens les plus vulnérables de notre société ? »

Nos invité-es

Alain Robitaille, porte-parole du Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes (STTP), a présenté la campagne *Sauvons Postes Canada.* En décembre, Postes Canada annonçait des compressions importantes dans les services postaux pour les cinq prochaines années. Ces coupes auront pour effet de supprimer jusqu'à 8000 emplois et de priver 5 millions de ménages de la livraison du courrier à domicile. Au STTP, on estime que les personnes les plus fragiles seront les plus pénalisées, notamment les personnes à mobilité réduite et les personnes âgées. On craint que cela ouvre la porte à la privatisation du service postal, comme cela s'est vu ailleurs dans le monde. Le STTP souhaite que Postes Canada et le gouvernement fédéral envisagent de nouveaux services qui permettront de générer des revenus supplémentaires. Monsieur Robitaille a invité les syndicats à signer une résolution dénonçant ces compressions et à l'envoyer au ministre canadien des Transports. On nous convie aussi à interpeller notre maire et notre député fédéral ou provincial afin d'exiger le maintien du service postal.

Puis, Véronique De Sève, secrétaire générale, et le comité de condition féminine ont illustré de façon éloquente le thème de la Journée internationale des femmes, *Des clés à la portée de toutes.* Afin de mettre en lumière des revendications importantes, les membres du comité ont tour à tour offert une courte présentation sur les thèmes du travail, de l'autonomie, des luttes, de la solidarité et du loisir. Elles ont invité les délégué-es à accrocher à des cordes à linge installées pour l'occasion, des clés représentant ces thématiques.

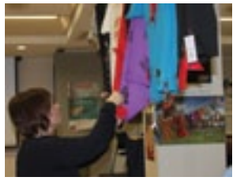

Par la suite, Alain Ouimet, responsable du comité d'action en santé sécurité et Patrice Benoît, trésorier, ont invité les délégué-es à participer à la campagne pour l'abolition de l'imposition de l'indemnité de remplacement du revenu (IRR). Depuis son instauration en 2004, cette mesure crée des iniquités puisque chaque année, les travailleuses et les travailleurs ayant reçu des prestations de la CSST doivent rembourser de l'impôt, puisque le crédit d'impôt personnel de base des travailleurs accidentés est réduit. Le conseil central a invité les syndicats à exiger des candidates et des candidats aux élections provinciales qu'ils se prononcent pour l'abolition de cette mesure injuste.

Organisme régional affilié à la Confédération des syndicats nationaux (CSN), le Conseil central du Montréal métropolitain–CSN regroupe plus de 100 000 membres du secteur public et du secteur privé, répartis au sein de 400 syndicats sur le territoire des régions administratives de Montréal, de Laval et du Grand Nord du Québec.

Conseil central du Montréal métropolitain - CSN
www.ccmm-csn.qc.ca

logo FSC

éditorial

Sortirons-nous enfin du cynisme ?

Par Véronique De Sève
secrétaire générale du CCMM–CSN

Il aura fallu 18 mois de gouvernance minoritaire pour que Pauline Marois déclenche des élections et appelle les Québécoises et les Québécois aux urnes le 7 avril prochain. Le Québec était-il ingérable au point de justifier une telle décision ? Il semble que le spectre d'un renversement par les partis d'opposition au prochain budget ait motivé sa décision. Ou est-ce les récents sondages démontrant un appui fort de 40 % au Parti québécois qui a fait pencher la balance ? De toute évidence, pour les stratèges péquistes, il semble que c'était le bon moment. En tout cas, nous avons 33 jours pour nous poser LA question : quel projet de société voulons-nous et qui pourra nous mener à bon port ?

Il pleut des vedettes !

Avant même de parler d'enjeux électoraux et que le déclenchement des élections soit officialisé, plusieurs personnalités publiques ont été parachutées pour être candidat ou candidate. Pour les partis politiques, c'était à qui aurait la plus grosse « veudette », le plus gros nom dans ses rangs ! On peut dire que le PQ a fait de bonnes prises : Martine Desjardins, Pierre Céré, Dominique Payette, Sylvie Legault, Lorraine Pintal et Pierre Paquette. Je salue le fait que ces femmes et ces hommes croient encore à la chose politique et décident d'entrer dans le ring. Mais il est étonnant de voir des personnes comme Martine Desjardins, ex-leader étudiante, embrasser le projet péquiste alors qu'il a accouché d'une souris avec son Sommet sur l'enseignement supérieur et a indexé les droits de scolarité. Ou encore de retrouver le camarade Pierre Céré aux côtés de Pauline Marois alors qu'il dénonçait en 2007 le « Nous ethnique » du PQ en parlant du projet de loi sur une citoyenneté québécoise. Je serais étonnée de l'entendre sur l'actuel projet de Charte de la laïcité.

Mais la dernière vedette en lice est certainement Pierre Karl Péladeau, arrivé avec fracas comme candidat péquiste dans Saint-Jérôme. Faut-il le rappeler, ce patron antisyndical notoire du Québec inc. a 14 lock-out à son actif. On se souviendra de celui du *Journal de Montréal*, le plus long conflit de travail de l'histoire des médias québécois imposé à l'hiver 2009. PKP affirme se lancer en politique pour la souveraineté et pour la prospérité. Il soutient vouloir renouveler le défi de l'entrepreneurship.

À moins d'avis contraire, le PQ n'est pas juste souverainiste. Il s'est toujours affiché comme étant un parti social-démocrate. Pourtant, les sociaux-démocrates, qui se placent à gauche sur l'échiquier politique, prônent la mise en place de politiques sociales multiples, d'un filet social fort et de sociétés publiques. Je pense sincèrement que René Lévesque, en fondant le Parti québécois, avait plus cette conviction. Mais le PQ de 2014 ne peut plus prétendre être social-démocrate. L'arrivée dans ses rangs de Pierre Karl Péladeau le confirme.

En 18 mois de gouvernance, le PQ n'a pas aboli la taxe santé, a indexé les droits de scolarité et a approuvé la hausse des tarifs d'électricité. Aussi, il n'a pu introduire de nouveaux paliers d'imposition modifiant la fiscalité sur certains gains en capital pouvant ainsi chercher de la richesse dans les poches des mieux nantis. Ajoutons à cela qu'en tout début de campagne, il a retiré de sa plateforme électorale sa proposition de modernisation des dispositions anti-briseurs de grève du Code du travail.

Le 7 avril, quel choix nous restera-t-il ?

Tout n'est pas noir au tableau électoral. Au conseil central, nous avons adopté en congrès des propositions favorisant l'émergence d'une alternative politique, comme celle de Québec solidaire. Ce jeune parti assurément de gauche et progressiste a des idées. Il met de l'avant ses valeurs féministes, écologistes et démocrates. Il souhaite un Québec juste, vert et libre, et prône un pays inclusif. Dans sa plateforme électorale, QS propose un Québec basé sur l'égalité des chances et sur le bien commun. Il conçoit une économie qui respecte l'environnement et qui est au service des gens. Il me semble que le projet de société avancé par Québec solidaire ressemble plus à ce que René Lévesque proposait en 1976. Depuis 2012, Amir Khadir et Françoise David sont à l'Assemblée nationale. Que serait le visage politique du Québec si d'autres député-es solidaires se joignaient à eux ?

Le 7 avril prochain, les Québécoises et les Québécois iront aux urnes. Cette journée-là, les croix ne seront pas ostentatoires ! Elles se feront sur un bulletin de vote. Donnons-nous un Québec qui nous ressemble.

L'industrie hôtelière au Québec en crise ?

Une mise au point s'impose

Si l'on se fie aux déclarations incendiaires de l'Association des hôteliers du Québec et de l'Association hôtelière de la région de Québec (AHRQ), non seulement l'industrie est au bord du précipice, mais les fermetures d'hôtels des derniers mois sont le résultat de l'emprise des syndicats sur le milieu. Ainsi, lors d'une entrevue accordée le 22 janvier à l'émission du midi de la station de radio de Québec FM93, Michelle Doré, présidente de l'AHRQ, affirmait sans ambages que « tous les hôtels de la province qui ont fermé ces dernières années étaient tous sous la plateforme CSN ».

Pourtant, une étude qui vient d'être réalisée pour la Fédération du commerce de la CSN démontre que c'est plutôt la soif du profit des investisseurs, entre autres, qui explique les difficultés que vit cette industrie. Afin de bien saisir tous les enjeux, la Fédération, qui représente 60 syndicats regroupant quelque 5500 travailleuses et travailleurs du milieu de l'hôtellerie, s'est associée aux services de MCE Conseil pour la réalisation d'une recherche sur l'industrie hôtelière.

Selon les données compilées par la firme experte, 66 établissements ont fermé leurs portes en 2013, et de ce nombre, seulement dix hôtels étaient syndiqués, dont sept à la CSN. On est donc très loin du compte de madame Doré.

« Parmi les constats qui se dégagent de cette analyse, explique Michel Valiquette, trésorier à la Fédération du commerce, on observe que la plupart des hôtels ayant fermé ne souffraient pas d'un problème de rentabilité. En fait, plutôt que d'engager des sommes pour la modernisation de leur établissement lors des bonnes années de l'industrie, les propriétaires ont choisi d'accumuler les profits. » Au lieu de procéder à une mise à niveau des hôtels vieillissants, on a plutôt opté pour la vente à profit des immeubles, ouvrant ainsi la porte à leur conversion en résidences étudiantes ou pour personnes retraitées. Ajoutons que ce sont souvent des fonds d'investissement et des caisses de retraite qui possèdent les hôtels, et non plus de vrais hôteliers. Les objectifs diffèrent donc : on cherche le profit à court terme plutôt que de satisfaire la clientèle.

Perspectives heureuses

L'étude montre également que le recul du parc hôtelier en 2013 s'inscrit dans une tendance amorcée quatre ans plus tôt. Toutefois, le taux d'occupation des hôtels et le prix moyen des chambres ont progressé légèrement de 2012 à 2013. Et pour les années à venir, les perspectives sont des plus réjouissantes. Le Conference Board du Canada estime que la fréquentation touristique, de 2014 à 2017, verra une hausse moyenne de 2,1 % par année à Québec. Pour Montréal, on prévoit qu'elle sera de 2,2 % jusqu'en 2016, et de 5,8 % en 2017.

De plus, l'édition 2013 du rapport sectoriel de la firme de consultants en tourisme et hôtellerie Horwath HTL annonce des résultats très rassurants pour l'avenir : « Notons que les années 2014 à 2017 s'annoncent très bien pour l'industrie hôtelière à Montréal en raison des reculs de l'inventaire en 2010, 2011, 2013 et 2014, combinés à un nombre assez restreint de projets hôteliers et une demande qui est estimée croître au cours des prochaines années ». En outre, l'industrie bénéficiera des festivités entourant le 50e anniversaire de l'Expo 67, le 150e anniversaire de la Confédération et le 375e anniversaire de Montréal qui coïncideront tous en 2017.

Il y a donc tout lieu de croire que les années sombres sont derrière nous et que l'industrie connaîtra une croissance ces prochaines années.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

Le groupe immobilier Rosdev, propriétaire du Holiday Inn Midtown situé sur la rue Sherbrooke, à Montréal, ne respecte pas la Loi sur les normes du travail. L'hôtel fermera ses portes le 30 avril prochain et Rosdev tarde à mettre en place un comité d'aide au reclassement afin d'assister les 130 employé-es de l'hôtel à se trouver un nouvel emploi.

www.fc-csn.ca/les-secteurs/tourisme

Une assemblée publique pour parler d'engagement

Inspirant !

Le 20 février, une centaine de personnes ont participé à la quatrième assemblée publique du conseil central organisée dans le cadre de la campagne CSN *Et si on avançait, le progrès social dépend de nous*. Militants de père en fils, Gilles Dubois et Gabriel Nadeau-Dubois ont partagé leur vision de la démocratie et de la participation citoyenne.

Citoyen engagé dans différentes sphères sociales, Gilles Dubois, actuel président du Conseil régional en environnement de Montréal, estime que la démocratie d'une société se mesure, entre autres, au niveau d'éducation de son peuple. « La démocratie, c'est lorsque les individus sont de plus en plus au courant, instruits et renseignés sur les sujets qui les concernent et sur leurs propres intérêts », soutient le militant, faisant référence à René Lévesque pour qui l'éducation était un moteur pour la société. Pour monsieur Dubois, l'absence de sincérité des leaders politiques qui cherchent plus que jamais à policer et à contrôler leur message, via les firmes de relations publiques et les médias, est un frein à la démocratie.

Luttes populaires et pouvoirs en place

Coporte-parole de la CLASSE en 2012, maintenant étudiant à la maîtrise en sociologie, Gabriel Nadeau-Dubois estime qu'il importe de développer des lieux intermédiaires et accessibles, autres qu'institutionnels, pour débattre de politiques publiques. Dans *Tenir tête*[1], son récent essai sur le printemps étudiant de 2012, monsieur Nadeau-Dubois est cinglant à l'égard de la classe politique qui « oppose trop souvent la démocratie directe des mouvements sociaux à la politique institutionnelle ».

« Toute l'histoire du XXe siècle, particulièrement au Québec, est faite de luttes populaires, syndicales, étudiantes et féministes, qui, en interaction constante avec le pouvoir politique, ont fait avancer les conditions de vie des Québécois. À travers les mouvements sociaux, une partie importante de la population s'engage dans la vie politique et exprime ses idées, ce qui n'a rien à voir avec le lobbyisme qui vise à influencer le pouvoir politique pour servir des intérêts strictement privés. Autrement dit, la "rue" est loin de provoquer l'effritement de la démocratie. [...] Un gouvernement démocratique se doit de dialoguer avec ceux qui sont concernés par les décisions qu'il prend. »

Pour Gabriel Nadeau-Dubois, le cynisme envers la politique découle du sentiment qu'ont la plupart des gens que l'exercice de leur droit de vote individuel ne compte pas. Les grands partis conçoivent leurs politiques pour les classes sociales plus aisées et délaissent les intérêts des moins bien nantis. Il lance l'idée de mettre en place des mécanismes rendant les député-es redevables face à leurs engagements, voire révocables.

Emmanuelle Proulx
Conseillère syndicale

1 : *Tenir tête*, Gabriel Nadeau-Dubois, Lux Éditeur, 2013, p.62

L'assemblée publique sur la démocratie et la participation citoyenne tenue le 20 février au Centre St-Pierre a réuni une centaine de personnes.

Et si on continuait !

L'automne dernier, la CSN lançait une vaste campagne d'idées partout au Québec afin d'opposer au discours de droite dominant, une réflexion collective porteuse d'un projet de société progressiste. Plusieurs centaines de syndicats ont pris part à cette campagne portant sur quatre thèmes : sécuriser le revenu tout au long de la vie; miser sur un développement économique et durable; maintenir et développer nos services publics et renforcer la démocratie et la participation citoyenne. La campagne nous a aussi permis de débattre avec des centaines de citoyennes et de citoyens de tous horizons lors des quatre assemblées publiques tenues par le conseil central. Ces assemblées ont remporté un vif succès d'estime et les personnes présentes se sont montrées d'avis que le mouvement syndical sort gagnant de ce genre d'événements. Ceux-ci contribuent à mieux faire connaître divers enjeux tout en ouvrant des espaces démocratiques de prise de parole pour débattre des luttes à mener et des moyens à prendre pour que toutes et tous puissent vivre dans un monde plus humain.

Le conseil central considère avec sérieux les appels qui ont été faits pour poursuivre de telles initiatives. Le progrès social dépend de nous toutes et tous et nous devons retrousser nos manches afin de construire une solidarité sociale plurielle et combative.

Dominique Daigneault
Présidente du CCMM–CSN

Trois longs conflits de travail en Abitibi-Témiscamingue

Loblaw doit négocier !

La direction, les employés et la clientèle du Provigo Le Marché Kirkland ont été déconcertés par la visite que leur ont rendue une centaine de personnes le 24 février à l'heure du midi. Afin d'appuyer les 250 syndiqué-es en conflit de trois supermarchés du groupe Loblaw en Abitibi-Témiscamingue, une action de visibilité inusitée a été organisée dans cette épicerie appartenant à Loblaw afin de lancer un message clair à la direction du plus gros détaillant en alimentation au Canada : il est temps de reprendre les négociations.

Vêtus de tuques CSN, arborant des autocollants dénonçant le refus de l'employeur de négocier et portant des pancartes homme-sandwich, les clients-manifestants se sont promenés dans les allées du magasin pour dénoncer l'arrogance de l'entreprise à l'endroit de ses employé-es.

Un mépris sans nom !

Les trois conflits de travail sévissent depuis déjà plusieurs mois et Loblaw, qui demeure intraitable, prend en otage des populations privées de marché d'alimentation. C'est le cas à Témiscaming où les quelque 2500 habitants de la ville doivent parcourir 80 kilomètres pour faire leur épicerie à North Bay. Le Provigo de Témiscaming est en lock-out depuis décembre 2012, tandis que le Maxi de Rouyn-Noranda l'est depuis août 2012. Quant au Loblaws de Rouyn-Noranda, les syndiqué-es sont en grève depuis juin 2013. À l'heure actuelle, il n'y a aucune négociation.

Rien n'explique l'attitude intransigeante de Loblaw, sinon le mépris. Surtout que les affaires vont très bien pour le géant alimentaire qui a acquis, en septembre dernier, la chaîne canadienne de pharmacies Shoppers Drugs Mart (Pharmaprix au Québec) au coût de 12,4 milliards de dollars. En janvier, la compagnie a annoncé des investissements de 110 millions de dollars au Québec en 2014 pour l'ouverture de nouvelles succursales et la modernisation de ses magasins existants. Visiblement, on roule sur l'or chez Loblaw ! Pourtant, l'entreprise refuse d'offrir des conditions de travail décentes aux employé-es. À titre d'exemple, avant l'imposition du lock-out au Provigo de Témiscaming il y maintenant plus d'un an, le syndicat avait fait la demande qu'on crée davantage de postes permanents pour les employés de longue date. Plus de 70 % des salariés sont à temps partiel, et ce, pour un taux horaire maximum de 12,40 $ au Provigo. Le lock-out a été décrété parce que les syndiqué-es se sont vêtus d'un t-shirt portant l'inscription « Le respect avant tout ».

www.facebook.com/groups/loblawconflits

Renouvellement de la convention collective à TV5

Impasse dans les négociations

Devant le refus de la direction de TV5 de discuter de l'introduction dans la convention collective d'un système d'augmentation salariale basé sur une échelle salariale, comme partout ailleurs, le Syndicat des employés-es de TV5 vient d'adresser au Conseil canadien des relations industrielles une demande de conciliation. Ce processus devrait débuter sous peu. Les clauses normatives, quant à elles, sont pratiquement réglées.

L'employeur propose d'emblée des augmentations de salaire de 7,5 % pour une convention collective de… six ans ! Mais le tout est assorti d'un autre mode d'augmentation salariale, disons assez spécial. En effet, celui-ci veut aussi maintenir une forme arbitraire d'évaluation du rendement en guise de mode complémentaire de rémunération. Un système complètement déjanté où les dés sont pipés d'avance et qui donne lieu à des situations loufoques, sinon carrément choquantes. En effet, cette dernière enveloppe salariale est fermée et secrète. Le

montant de celle-ci n'est dévoilé que lorsque l'ensemble du monétaire est réglé ! De plus, les augmentations de salaire peuvent n'être que de quelques sous l'heure pour qui a bien performé, selon les critères de l'employeur.

Cette formule d'augmentation au rendement, en plus d'être arbitraire, vient pervertir le processus de négociation en le transformant en marché de dupe.

En attendant que la conciliation débute, les membres restent mobilisés et déterminés à obtenir un système de rémunération basé sur des échelles salariales rationnelles. En ce moment, l'affichage syndical et les actions de visibilité battent leur plein dans le milieu de travail. La cinquantaine de membres du syndicat participent aussi à des rassemblements syndicaux sur les heures de dîner et de pause-café. Une lutte à suivre.

Jean-Marie Vézina
Conseiller syndical

Règlement à Scientific Games

Il n'y a pas de hasard

Les quelque 170 employé-es de Scientific Games ont de quoi se réjouir : ils ont entériné à 95 % une entente de principe intervenue avec la direction de cette entreprise qui imprime des billets de loterie à gratter. Il y a un an, personne n'aurait parié sur un dénouement aussi heureux ! C'est qu'il a fallu plus d'une vingtaine de séances de négociation échelonnées sur une année entière pour arriver à un tel règlement.

Mobilisation exemplaire

Au début de l'année 2013, la négociation était bien mal partie, alors que la direction avait exigé de la partie syndicale d'allonger les heures de travail pour participer à la négociation en vue du renouvellement de la convention collective. Dans ce contexte et afin de s'assurer que le processus de négociation allait s'engager dans une voie constructive, le syndicat a fait appel au service de conciliation du ministère du Travail. Durant toute la démarche, il s'est assuré d'informer le plus régulièrement possible les membres des travaux en cours. Ces derniers ont d'ailleurs largement contribué à la réussite de cette négociation en participant massivement aux actions du syndicat afin d'appuyer le comité de négociation.

L'entente de principe a été adoptée à 95 % en assemblée générale le 2 mars.

Des gains importants

Le nouveau contrat de travail, qui se terminera en 2017, prévoit des augmentations salariales de 11,75 % sur cinq ans, et ce, à compter de janvier 2013. Une clause contre la sous-traitance fait son apparition dans la convention et malgré les tentatives de l'employeur de convertir le régime de retraite à prestations déterminées en un régime à cotisation déterminée, le syndicat a réussi à maintenir cet acquis. Un des autres enjeux importants de cette négociation était celui du respect de l'ancienneté lors des mouvements de main-d'œuvre et à ce chapitre, on a fait des avancées importantes.

Il importe de préciser que cette négociation s'est déroulée dans un contexte économique favorable, puisque le carnet de commandes de l'entreprise est bien rempli. L'impression des billets à gratter de Loto-Québec représente seulement 10 % de la production de Scientific Games, une compagnie américaine qui a pignon sur rue dans plusieurs pays du monde. La production de Montréal dessert des clients en Amérique du Nord, en Amérique du Sud, en Europe et en Océanie, entre autres.

La réussite de cette entreprise n'est pas le fruit du hasard ! C'est grâce aux compétences et à la qualité du travail des employé-es que Scientific Games a pu, ces dernières années, atteindre ses objectifs de rendement élevés. Ce que les travailleuses et les travailleurs réclamaient, soit un juste traitement, ils le méritaient de plein droit.

Yves Jacques
Conseiller syndical

Colloque sur la ville durable les 8 et 9 mai

Insuffler une vision inspirante

Le comité environnement et développement durable du conseil central organise un colloque sur la ville durable au collège de Maisonneuve les 8 mai et 9 mai 2014. Celui-ci vise à susciter une réflexion sur l'aménagement durable et convivial du territoire et à favoriser une pleine participation citoyenne sur cet enjeu.

Dans un premier temps, le jeudi, de 19 h à 21 h, trois invité-es traceront un portrait des grands enjeux environnementaux et des différentes composantes de l'aménagement durable du territoire, comme la densité urbaine, les terres agricoles, les transports collectifs, le développement de pôles économiques, l'environnement bâti, la fiscalité, les aires TOD, etc. Le vendredi, plusieurs présentations seront offertes tout au cours de la journée, de 9 h à 16 h 30, notamment en regard de la santé publique et de la qualité de vie. On abordera aussi les questions de mobilité durable et les transports collectifs. En après-midi, nous nous pencherons sur des exemples significatifs et porteurs. Bien sûr, tout au long du colloque, il y aura des échanges avec la salle. Une formule atelier est prévue le vendredi après-midi.

Les places étant limitées, il faut s'inscrire obligatoirement auprès de Ginette Henry, à ginette.henry@csn.qc.ca ou au 514-598-2078. Des frais d'environ 20 $ seront exigés pour le dîner du vendredi (le montant reste à confirmer).

Journée de commémoration des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail

Un jour de deuil

Dans les années 1970, les syndicats canadiens affiliés au Congrès du travail du Canada ont commencé à souligner une journée de commémoration aux travailleuses et aux travailleurs morts ou blessés au travail. Cette date correspond à l'adoption de la loi ontarienne en matière de santé et de sécurité du travail, bien qu'au Québec une loi existait depuis 1909. Depuis 1991, le gouvernement fédéral a arrêté le 28 avril comme jour de deuil national.

C'est en 2003 que le Bureau international du travail a décrété le 28 avril comme étant la Journée mondiale pour la sécurité et la santé au travail. Au Canada, bon an mal an, ce sont environ 1000 travailleurs par année qui décèdent des conséquences de leur travail, soit trois par jour. Et au Québec, encore en 2012, 211 personnes ont perdu la vie à cause de leur travail.

Bien que nous n'ayons pas encore les statistiques de la CSST pour 2013, voici quelques tristes accidents survenus à Montréal au cours de la dernière année. Le 20 mars, un travailleur au service de l'entreprise Metro Richelieu à Pointe-aux-Trembles a été frappé mortellement par une pile de palettes de plastique qui s'est renversée. Parmi les causes à l'origine de l'accident, la CSST identifie une gestion déficiente de l'entreposage des palettes de plastique. Le 9 juin, un travailleur bénévole a été happé mortellement par un chariot élévateur à l'issue du Grand Prix de Formule 1 du Canada. La CSST identifie une gestion déficiente de la santé et de la sécurité. Le 7 octobre, un homme de 69 ans a été frappé par un gros camion dans la cour de la compagnie Canpar dans le parc industriel de Lachine.

Nous ne ferons pas la liste de l'ensemble des accidents malheureux qui auraient probablement pu être évités en 2013. Il faut continuer à se souvenir d'eux afin qu'un jour la prévention prenne la place qui lui revient dans nos milieux de travail.

Une minute de silence pour se souvenir

Le comité d'action en santé et sécurité (CASS) du conseil central vous invite à tenir une minute de silence à la mémoire des personnes qui ont perdu leur vie au travail. Nous vous incitons aussi à porter le ruban noir tout au long de cette journée. Différents outils de sensibilisation seront également disponibles pour l'occasion. Nous vous invitons à commémorer cette journée, le lundi 28 avril, en ayant une pensée pour ces travailleuses et travailleurs victimes de leur travail.

Alain Ouimet
Syndicat des employé-es de la Société des casinos du Québec–CSN

Comité d'action en santé et sécurité

Semaine nationale de la santé mentale du 4 au 11 mai 2014

Prendre une pause

C'est sous le thème *Prendre une pause ç'a du bon* que s'amorce la semaine de sensibilisation à la santé mentale. Qui d'entre nous n'a pas entendu parler du stress au travail, de la chasse au temps mort ou encore d'optimisation et de réorganisation ? Qui d'entre nous n'a pas sauté une ou plusieurs pauses, empiété sur le temps du repas ou encore est arrivé plus tôt ou parti plus tard afin de rattraper un retard ou d'avancer un travail ?

Si c'est exceptionnel, il peut y avoir du bon, mais lorsque c'est une pratique courante, c'est néfaste pour soi et pour les autres. Pour soi parce qu'on n'arrive plus à reprendre son souffle et pire encore, parce que cela contribue à nous isoler des autres. On se coupe aussi des bienfaits du soutien social. Pour les autres, parce que le message qu'on leur passe contribue à les mettre sous pression, car tacitement, ce qu'on leur dit c'est : « Je fais bien plus que toi, je suis bien plus engagé, etc. ». Sans compter l'effet pervers dans le message passé au supérieur qu'on peut toujours en faire plus avec moins.

Selon l'Association canadienne pour la santé mentale (ACSM), c'est le temps de *Prendre une pause parce que ç'a du bon* pour se ressourcer et faire le plein d'énergie, changer le rythme, respirer, questionner ce qui se passe socialement autour de soi, rire et s'amuser, nourrir des liens et prendre une pause.

Pour en savoir plus, visitez le site de l'ACSM. Vous pourrez télécharger une brochure pour adolescents ou pour adultes, un dépliant, une carte à compléter et à remettre à un proche, une affiche et un bandeau. Certains outils sont aussi offerts en anglais.

Pour une somme modique, vous pouvez devenir membre de cette association, individuellement ou à titre de syndicat ou de réseau d'entraide. Ainsi, vous serez non seulement aux premières loges pour savoir ce qui s'y passe, mais vous soutiendrez cette organisation qui en profitera pour faire encore plus.

Gilles Bélanger
Responsable régional du développement des réseaux d'entraide

www.acsm-montreal.qc.ca
www.etrebiendans-satete.ca
www.acsmquebec.org

Harper, le Canada et Israël

Qui ne dit mot consent

«Le Canada ne reconnaît pas le contrôle permanent exercé par Israël sur les territoires occupés en 1967 (le plateau du Golan, la Cisjordanie, Jérusalem-Est et la bande de Gaza). La Quatrième Convention de Genève s'applique dans les territoires occupés [...]. Les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés sont contraires à la quatrième Convention de Genève. Elles constituent en outre un obstacle sérieux à l'instauration d'une paix globale, juste et durable.» –Tiré du site Web du ministère des Affaires étrangères du Canada.

Yakov Rabkin, professeur au département d'histoire de l'Université de Montréal et auteur de *Comprendre l'État d'Israël*.

Officiellement, le gouvernement de Stephen Harper n'a pas changé la position du Canada présentée ci-dessus. En réalité, ce gouvernement a une position qui diffère de la position officielle du Canada. Dans le discours de monsieur Harper aux 120 députés du Parlement israélien le 20 janvier dernier, pas un mot sur la position officielle du Canada. Pas un mot sur l'occupation qui perdure depuis 1967 ! Qui ne dit mot consent, dit le proverbe. Le gouvernement Harper consent donc à ce qu'Israël prenne illégalement « le contrôle permanent » des territoires occupés.

Pas un mot dans ce discours sur les obligations de l'État israélien à l'endroit des populations civiles sous occupation. Qui ne dit mot consent, si bien que le gouvernement Harper consent à ce qu'Israël, en tant que puissance occupante, se soustraie aux obligations humanitaires envers les populations civiles sous son contrôle.

Pas un mot sur les colonies de peuplement israéliennes dans les territoires occupés qui sont contraires à la Convention de Genève. Qui ne dit mot consent : le gouvernement Harper consent à ce qu'Israël colonise illégalement des territoires sous occupation.

Pas un mot sur « l'obstacle sérieux » que représentent les colonies en termes de négociation en vue « d'une paix globale, juste et durable ». Le gouvernement Harper consent donc à ce qu'Israël poursuive sa politique de parler-de-paix-et-construire-des-colonies. Ces colonies appliquant un régime d'apartheid (réseau routier *pour Juifs seulement*, logement *pour Juifs seulement*, système législatif *pour Juifs seulement* et, par ailleurs, *loi martiale pour Palestiniens seulement*), le gouvernement Harper consent à une occupation israélienne d'apartheid et à un système de bantoustans ou de réserves pour les autochtones palestiniens sur 10 % à 12 % du territoire d'Israël-Palestine (moins qu'en Afrique du Sud à l'époque de l'apartheid !).

Monsieur Harper doit ou bien changer la position officielle du Canada, ou bien changer de discours ! S'il change la position officielle, le Canada ne devrait plus être signataire de la Convention de Genève...

Nelson Mandela appuyait la Palestine dans sa lutte contre l'apartheid, et nous devons en faire autant. N'écoutons pas les arguments manipulateurs et culpabilisateurs de monsieur Harper, selon qui boycotter Israël serait « le nouveau visage de l'antisémitisme » ! Écoutons plutôt les propos solidaires de Mandela : « Nous savons que notre liberté est incomplète sans la liberté des Palestiniens. »

Le comité de solidarité internationale du conseil central se positionne clairement contre l'apartheid israélien et pour le boycott d'Israël, à l'instar du CCMM-CSN, de la FNEEQ-CSN et d'autres associations syndicales québécoises, canadiennes et internationales qui appuient la campagne internationale de boycott lancée en juillet 2005 par la société civile palestinienne.

Denis Kosseim
Syndicat de l'enseignement du cégep André-Laurendeau (SECAL)

Comité de solidarité internationale

Pour aller plus loin :

- **Voir Tout le monde en parle du 16 février dernier où les professeurs Rachad Antonius et Yakov Rabkin répondent aux propos propagandistes du gouvernement Harper, à www.youtube.com/watch?v=k5yZl1B-aIo**
- **Le dernier livre de Yakov Rabkin, Comprendre *l'État d'Israël : idéologie, religion et société*, Montréal, les éditions Écosociété, 2014.**
- **www.bdsquebec.ca**

64e Congrès de la CSN

Un rendez-vous important

La CSN tiendra son 64e congrès du 26 au 30 mai 2014 au Centre des congrès de Québec, et cette année, on innove avec une préinscription électronique. Tous les syndicats ont reçu une lettre comportant un code d'accès leur permettant de mettre à jour leur profil à la CSN. Il est donc important de procéder à cette première démarche afin de compléter la fiche de votre syndicat. Pour ce faire, on se rend sur la page d'accueil du site Internet de la CSN et, dans la colonne de droite, on accède au lien du 64e congrès.

Ce rendez-vous triennal est l'occasion de discuter et de débattre de grands enjeux sociaux et politiques. C'est aussi un événement qui réunit environ 2000 délégué-es des syndicats qui ont la chance de collaborer aux orientations de CSN. À ne pas manquer!

➲www.csn.qc.ca

Pas de retraite pour le candidat de QS

Le 27 février, Gaétan Châteauneuf a eu toute une surprise : en plus de fêter son 56e anniversaire, une centaine de collègues et ami-es se sont réunis pour souligner sa retraite. Sous le thème *Prochaine station*, la famille et d'anciens collègues nous ont fait revivre des moments forts de la vie militante de notre camarade qui a été au comité exécutif du conseil central pendant 12 ans, dont six à la présidence. Gaétan a quitté sa vie de syndicaliste pour se lancer en politique. Il est candidat pour Québec solidaire dans la circonscription de Bourget. Nous lui souhaitons la meilleure des chances.

Campagne de financement 2014 du Camp Vol d'été Leucan–CSN

Pour un monde merveilleux!

La thématique retenue cette année pour la campagne de financement du Camp Vol d'été Leucan–CSN fait rêver : *Les détectives à la découverte d'un monde merveilleux*. Chaque année depuis maintenant 18 ans, la CSN, les organisations affiliées, les syndicats et leurs membres contribuent généreusement afin de permettre aux petits bouts d'chou de Leucan de participer à ce camp d'été.

Encore une fois cette année, on axe la campagne sur la vente de billets de loterie, au coût de 5 $ chacun. Parmi les prix, qui totalisent une valeur de plus de 27 000 $, il y aura une croisière pour deux aux Îles-de-la-Madeleine plus un montant de 5000 $, un prix de 4500 $ en argent plus deux nuitées au Hilton Québec et huit autres prix. Le tirage aura lieu le 25 septembre.

Contactez le soussigné à patrice.benoit@csn.qc.ca ou au 514 598-2003 pour vous procurer des carnets de billets.

En achetant des billets, vous permettez à des enfants et à leur famille d'oublier, le temps d'une semaine, leur condition. Une bien petite dépense pour tant de bonheur!

Patrice Benoît
Trésorier du CCMM–CSN

Capsule environnement

22 avril, Jour de la Terre

La journée de la terre a vu le jour sous sa forme actuelle en 1970, lorsque le sénateur états-unien Gaylord Nelson encourage les jeunes à participer à un mouvement de protestation afin que les préoccupations environnementales deviennent un enjeu politique central. Ce premier Jour de la Terre a permis la création d'un organisme indépendant, l'Agence de protection de l'environnement des États-Unis, mais également une loi sur la protection de l'air, de l'eau et des espèces en danger. Cette agence, qui œuvre dans le domaine de la recherche, emploie plus de 17 000 personnes. Elle se donne entre autres comme mission de sensibiliser la population aux enjeux environnementaux.

En 1990, la journée de la terre a pris des proportions internationales grâce à Denis Hayes, un environnementaliste états-unien. Plus de 200 millions de personnes dans quelque 140 pays s'étaient alors mobilisées afin de mettre de l'avant les problématiques environnementales globales, comme les changements climatiques et la perte de biodiversité. La journée internationale a contribué de manière notable au mouvement prorecyclage.

L'organisme le Jour de la Terre Québec est né en 1995 et participe à l'organisation de plusieurs activités de sensibilisation, dont l'importante marche annuelle du 22 avril. Au Québec, lors de la dernière grande grève étudiante, en 2012, le Jour de la Terre a pris un second souffle alors que plus de 250 000 personnes y ont pris part. D'ailleurs, d'impressionnantes photos aériennes ont fait le tour du monde montrant l'importance de cette mobilisation. Il s'agit d'une des plus grandes manifestations d'un printemps fort mouvementé, alliant à la fois la cause environnementale et celle des étudiantes et des étudiants du Québec vers un idéal sociétal plus grand. La marche de 2013 a également attiré un grand nombre de personnes dans les rues de Montréal. Cette année, Jour de la Terre Québec a choisi de mettre l'accent sur sept thèmes, soit l'alimentation, l'approvisionnement, la construction et la rénovation, la gestion de l'eau, la gestion des matières résiduelles, et enfin, les substances toxiques et le transport. Ces préoccupations environnementales sont dans toutes nos sphères d'activité. Finalement, une programmation plus complète de la journée du 22 avril est offerte sur leur site Internet.

Annik Patriarca
STT de la coop UQAM

Comité environnement et développement durable

➲www.jourdelaterre.org

Règles de fiscalité

À la suite des modifications aux règles de fiscalité relatives aux avantages imposables pour les militantes et les militants, plus de 120 syndicats ont été rencontrés lors de séances d'information qui ont eu lieu les 22 et 23 janvier. Des rencontres sont aussi prévues les 26 et 28 mars. Veuillez toutefois noter que celle du 28 mars s'adresse aux syndicats anglophones. Les syndicats qui n'auraient pu participer à ces rencontres peuvent s'inscrire sur une liste pour une éventuelle formation individuelle ou de groupe. Pour ce faire, veuillez communiquer avec Odile Wallon à odile.wallon@csn.qc.ca ou au 514 598-2021.

Patrice Benoît
Trésorier du CCMM–CSN

Un camarade et un ami, Michel Delisle, qui a travaillé pendant 36 ans à la CSN au module de l'imprimerie, est décédé subitement d'un anévrisme au cerveau le 14 février. Sympathique, bon vivant et respecté de tous ses collègues, Michel était toujours d'agréable compagnie. Il aurait eu 55 ans le 20 février. C'était un homme généreux et il l'est resté jusqu'à la fin puisqu'il a fait le don de ses organes. Toute l'équipe du conseil central désire offrir ses sincères condoléances à sa famille et à ses ami-es. Un merci spécial à Yves Lacroix pour les photos.

28 avril
Ne les oublions pas
Journée internationale de commémoration
des travailleuses et des travailleurs morts ou blessés au travail
CSN